

AGENCE IMMOBILIÈRE DE MÉRY

DEPUIS 2001

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 11 500 € R.C.S. PONTOISE 434 501 334

53 avenue Marcel Perrin 95 540 MERY SUR OISE

TEL : 01.30.36.05.94 - www.acmery.com

BARÈME D'HONORAIRES T.T.C. À COMPTER DU 12 FEVRIER 2021

Transaction :

Les honoraires sont à la charge des vendeurs.

Les honoraires dans le cadre d'un mandat semi-exclusif dit accord ou exclusif de vente, sont à la charge des vendeurs.

| Prix de vente net vendeur | % honoraires TTC Mandat SIMPLE | % honoraires TTC Mandat ACCORD ou EXCLUSIF |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| Jusqu'à 150 000 € | 7,0 | 8,0 |
| De 150 001 à 200 000 € | 6,0 | 7,0 |
| De 200 001 à 250 000 € | 5,5 | 6,5 |
| De 250 001 à 300 000 € | 5,0 | 6,0 |
| De 300 001 à 400 000 € | 4,5 | 5,5 |
| 400 001 € ET + | 4,0 | 5,0 |
| Terrain | 9,0 | 11,0 |

En ce qui concerne les parkings, box et garages, caves et dépendances, les honoraires correspondant à un montant forfaitaire de 4.000€ TTC.

L'Agence ACM ne peut prétendre à aucune perception de fonds avant la signature de l'acte authentique définitif chez le Notaire.

Location :

Les honoraires à la charge du locataire portent sur les prestations de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail ainsi que d'état des lieux d'entrée (selon la zone 8, 10 ou 12 € T.T.C. au m² de la surface habitable du logement loué et 3 € du m² T.T.C. pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée quelle que soit la zone).

Les honoraires à la charge du bailleur sont égaux à ceux du locataire.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Carte Professionnelle N° 9501 2017 000 017 223 - Garantie Financière SOCAF 110 000 Euros
Siret 434 501 334 000 16 / Code 703 A / RCS Pontoise Capital 11 500 €